



Commune de les Bouchoux

## Conseil Municipal du 13 juillet 2012

# Compte-rendu

Personnes présentes : Jérôme GRENARD, Isabelle CLEMENT, Robert DROMARD, René COLLIGNON, Bernard HANSBERGER, Jocelyne ROLANDEZ, Agnès ROYET, Mai-Lys REGAD, Jura Habitat  
Patricia MURTIN

Personnes excusées : Jean Pierre ACKERMANN avec pouvoir à Isabelle CLEMENT  
Jean BOUJARD avec pouvoir à Robert DROMARD  
Isabelle HEURTIER avec pouvoir à Jérôme GRENARD

Personne absente : Christian CATOEN

Secrétaire de séance : Agnès ROYET

### 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil du 15 juin 2012

Sans remarques des conseillers présents, *le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 juin est approuvé à l'unanimité.*

### 2 – Plan Local d'Urbanisme – Arrêté du document

Mademoiselle REGAD de Jura Habitat a rappelé les différentes étapes d'élaboration du PLU. Les différentes remarques qui ont été formulées ont été prises en compte.

Les différentes personnes publiques vont être amenées à donner leurs avis avant l'enquête publique.

*Le Conseil, à l'unanimité, arrête le Plan Local d'Urbanisme conformément à la rédaction qui en est faite.*

### 3 – Lotissement des Couloirs : Révision du prix de vente du m<sup>2</sup>

Suite à différents imprévus, *le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le prix de vente du m<sup>2</sup> de terrain du lotissement des Couloirs à 42 €.*

### 4 – Motion sur l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de signer la motion sur l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste.*

### 5 – Charte Natura 2000 : exonération des taxes foncières sur les parcelles communales non bâties

Le Conseil demande que la commission forêt retravaille cette question et qu'une présentation soit faite au Conseil du mois d'octobre 2012.

## **6 – Participation pour l'Assainissement Collectif**

*Le Conseil, à l'unanimité, instaure la PAC (en remplacement de la PER) sur les deux zones d'assainissement (le Village et Très la Ville).*

*Le Conseil fixe le montant de cette PAC pour les constructions existantes par*

- 7 voix, le montant de la PAC à 3 000 €
- 2 voix, le montant de la PAC à 3 500 €
- 1 abstention

*Le Conseil fixe le montant de la PAC à 6 000 € (à l'unanimité) pour les constructions neuves.*

## **7 – Acquisition d'un défibrillateur**

*Le Conseil, à l'unanimité, décide l'acquisition d'un défibrillateur. Le Conseil Général du Jura est sollicité pour une aide financière à hauteur de 1 000 € (50 %).*

*Il est convenu avec le SMAAHJ que le défibrillateur sera installé au Cantou et que le SMAAHJ se chargera de la maintenance de cet appareil.*

## **8 – Travaux France Télécom dans la Rue en Bonneville**

*Faute d'informations suffisantes pour cette question, le Conseil décide de revoir ce point lors d'une prochaine séance.*

## **9 – Assainissement Rue du Chalet**

*Suite à la discussion qui s'engage et plus particulièrement sur les potentialités financières de la Commune, le Conseil décide que les travaux d'assainissement de la Rue du Chalet seront commandés maximum à hauteur de 80 000 € TTC et qu'il sera de la charge de l'entreprise de respecter ce montant.*

## **10 – Ouverture des plis pour la vente de bois de la parcelle n° 12**

*Une seule proposition est parvenue à la commune. Le Conseil, à l'unanimité, attribue le lot de bois de la parcelle n° 12 (30 m<sup>3</sup>) pour un montant de 315 € à Monsieur Yves PERRIER-CORNET des Bouchoux.*

## **11 – Questions diverses**

*Le Conseil Général du Jura a attribué une aide financière à la Commune à hauteur de 4 388 € pour l'installation du nouveau chauffage de la salle polyvalente. La réception des travaux du chauffage aura lieu prochainement.*

*La réparation des tôles du clocher est en cours par l'entreprise Tom Coupe.*

*La circulation passe en alternatif au niveau des travaux de la route du poteau. Une étude de sol est lancée pour la route du Mas Pas.*

La Première Adjointe au Maire  
Isabelle CLEMENT

